

Rapport d'activité des services de l'État en Aveyron 2019



Pour info :

L'aligot

Le thé d'Aubrac (appelé Le calament à grande fleur)

Le roquefort

Le laguiole

Le viaduc de Millau

Le vin

Le veau du ségala

Édito RASE 2019



Le mot de Madame la préfète

La gravité de la crise sanitaire affrontée depuis le début de l'année 2020 et l'engagement exceptionnel des agents de l'État dans ce cadre inédit, ne doit pas éclipser les nombreuses réalisations portées par l'ensemble des services de l'État dans notre département en 2019.

Le rapport d'activité des services de l'État en Aveyron pour l'année 2019, expose ainsi les actions conduites, souvent en partenariat, avec les collectivités territoriales.

L'année 2019 a été marquée par d'importants mouvements sociaux qui ont fortement mobilisé l'ensemble des services et en premier lieu les forces de sécurité. Les réponses qui furent apportées à l'issue du Grand Débat National ont permis de mieux ancrer la présence de l'État territorial.

Notre engagement en faveur de la sécurité des personnes et des biens, de l'emploi et du dynamisme économique, de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire, du service public en milieu rural et de la transition écologique s'en trouve aujourd'hui conforté.

Parce que nous poursuivons avec les élus locaux une même ambition, celle de toujours mieux servir l'Aveyron et ses habitants, je veux dire ici mon grand attachement aux relations de proximité qui sont pour moi indispensables à la bonne coordination des projets locaux, dans l'intérêt de nos concitoyens.

C'est dans cet état d'esprit que les services de l'État sont mobilisés et le resteront pour cette année 2020 afin de continuer à œuvrer efficacement pour l'avenir de notre beau territoire.

Valérie MICHEL-MOREAUX
préfète de l'Aveyron

Sommaire

Sécuriser les personnes et les biens p.6

- Sécurité publique
- Sécurité civile
- Sécurité routière
- Sécurité sanitaire
- Sécurité environnementale
- Renouvellement des lieutenants de Louveterie

Protéger les plus fragiles et reconnaître les victimes de guerre p.21

- La lutte contre les violences faites aux Femmes
- Dispositif d'accueil de jour pour pour femmes victimes de violences
- Prévention de la prostitution et accompagnement des parcours de sortie
- Dispositif Accueil Hébergement Insertion (A.H.I)
- Hébergement des demandeurs d'asile
- Protection juridique des majeurs
- Politique d'accueil et d'intégration des migrants
- Politique de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Aides de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) de l'Aveyron

Éduquer et accompagner vers l'emploi p.28

- L'Éducation scolaire
- Évolutions réglementaires, nouveaux dispositifs
- Plan Aisance aquatique
- Promotion des valeurs de la République
- Éducation populaire et soutien à la vie administrative
- Le service civique

- Parcours Emploi Compétences
- Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)
- Insertion par l'Activité Economique
- Garantie Jeunes
- Insertion des travailleurs handicapés
- Activité partielle
- Les ruptures de contrat

Participer de manière très structurante à l'aménagement du territoire

p.37

- Structures France Services
- Ouverture de la Maison de l'État à Villefranche-de-Rouergue
- Les Sites Patrimoniaux Remarquables (S.P.R)
- Les Monuments Historiques (M.H)
- Les Territoires inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- Territoires Engagés pour la Nature
- Procédure de classement du Site de Conques et engagement d'une démarche Grand Site
- Procédure de classement du Site de Bès-Bédène
- RN88
- L'aménagement des collectivités
- La dématérialisation dans la gestion financière des collectivités locales
- Bilan d'activité de la Délégation locale de l'ANAH 2019
- La Politique Agricole Commune (P.A.C)
- Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (Dotation aux Jeunes Agriculteurs – DJA)
- Récapitulatif des subventions et interventions de l'État en 2019

À propos de la préfecture de l'Aveyron...



Source INSEE au 1^{er} Janvier 2017

21-22 Septembre 2019
Journées Européennes du Patrimoine

452 visiteurs en 2018



Au 31/12/2019



23 659 abonnés



257 abonnés



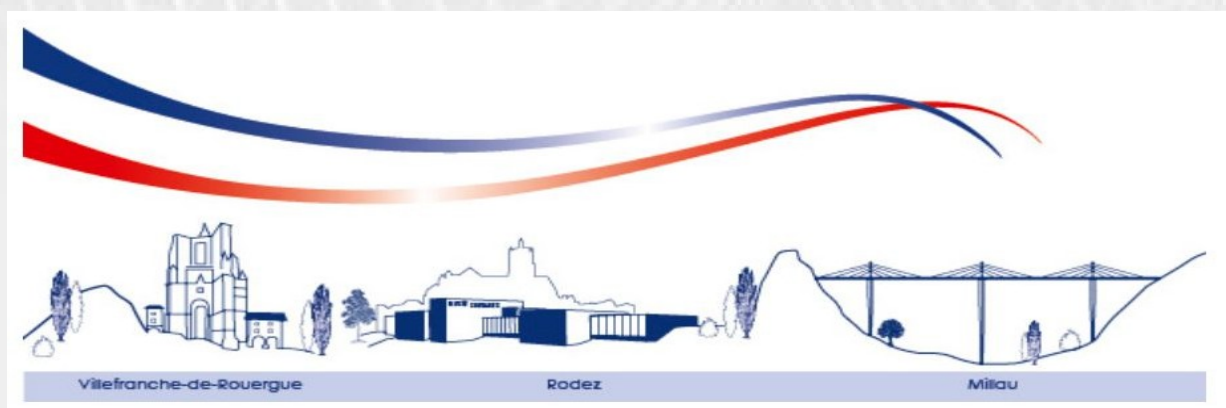
4 386 abonnés



198 908 visiteurs sur le site de la préfecture



Organisation de sept voyages officiels dans le département dont une visite du président de la République le 3 octobre 2019.



Les actions conduites par les services de l'État, souvent en partenariat avec les collectivités locales, visent à sécuriser les personnes et les biens, protéger les plus fragiles, éduquer et accompagner vers l'emploi, mais aussi à participer à l'aménagement du territoire de manière très structurante.

Sécuriser les personnes et les biens



Nombreux sont les services d'État qui concourent aux missions de sécurité des personnes et des biens dans notre département : les forces de police et de gendarmerie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aveyron, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, la Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé et les services de l'Unité inter-Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Sécurité publique

1) Application de la réglementation

↳ Acquisitions et détentions d'armes :

633 autorisations d'acquisition et de détention d'armes de catégorie B, 1 875 récépissés d'acquisition et de détention d'armes de catégorie C et 65 procédures de dessaisissements ou de saisies d'armes ont été instruites.

↳ Manifestations aériennes et survol du territoire :

4 manifestations aériennes et 236 dossiers de déclaration ou d'autorisation de survols de drones ou d'hélicoptères ont été pris en charge.

↳ Vidéo protection :

189 dossiers de vidéo protection ont été instruits.

↳ Habilitations et agréments divers :

80 dossiers d'habilitations et/ou d'agréments ont été instruits.

↳ Explosifs

42 dossiers d'utilisation d'explosifs ont été instruits.

↪ Hospitalisations sans consentement :

319 dossiers de suivi d'hospitalisations sans consentement (arrêtés, modifications de programmes de soins...) ont été traités.

↪ Subventions :

47 arrêtés d'attributions de subventions au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)

↪ Manifestations sur la voie publique :

71 récépissés de déclarations de manifestations ont été enregistrés.

2) La lutte contre la radicalisation violente

Le suivi des individus présentant un risque de radicalisation violente reste une priorité de l'État.

En 2019, plusieurs situations ont été évoquées, évaluées ou clôturées en raison des éléments fournis par l'ensemble des services concernés.

Un travail partenarial a été engagé pour proposer des formations sur le territoire aveyronnais.

Une convention a été signée avec la ville de Millau pour la mise en place d'actions partagées. La première action a été une représentation de la pièce de théâtre « lettre à Nour ». Ce travail de prévention est permanent et sera renforcé dans les mois à venir.

3) La lutte contre la délinquance générale

Avec une hausse globale de 5,37 % en zone gendarmerie et une baisse de - 5,06 % en zone police, sur l'ensemble des faits constatés en Aveyron, nous pouvons considérer que la délinquance a été contenue en 2019.

a / Activité judiciaire

Le taux d'élucidation, toutes infractions confondues atteint 49,88 % (police/gendarmerie confondues). Près de 3 521 personnes ont été mises en cause dont 329 d'entre elles placées en garde à vue.

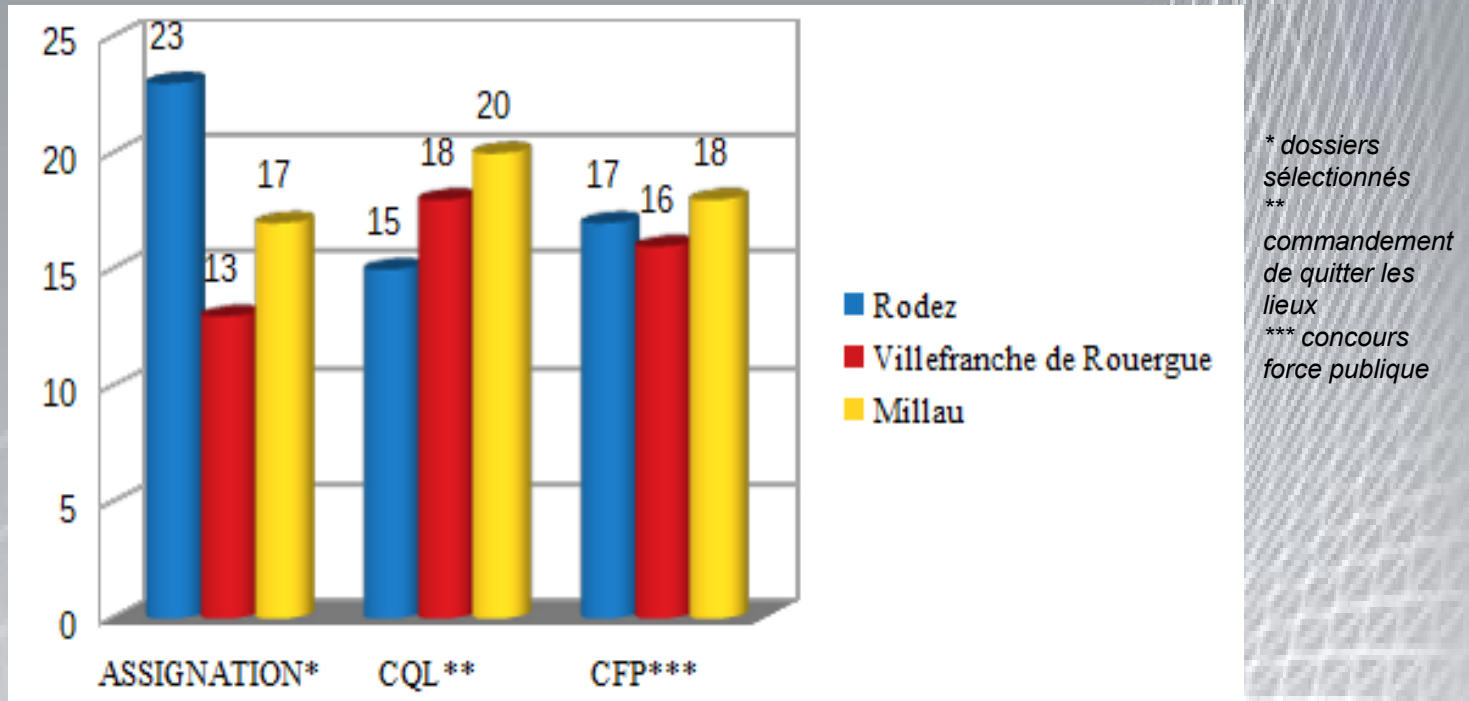
b / La lutte contre les cambriolages

Nous notons une baisse significative des cambriolages en Aveyron de - 21,56 % en zone police et de - 7,32 % en zone gendarmerie.

4) Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)

Les commissions de prévention des expulsions des trois arrondissements étudient les dossiers aux différents stades de la procédure : assignation, commandement de quitter les lieux et demande d'octroi de concours de la force publique.

État des dossiers de procédure d'expulsions instruits en 2019



37 concours de la force publique ont été accordés.
19 ont été réalisés en présence des forces de l'ordre.

5) Réforme de la circonscription de sécurité publique de Rodez

Une Brigade Anti Criminalité (BAC) de Jour, composée de 5 fonctionnaires de police, a été créée en mars 2019 sur le ressort de la CSP de Rodez.

Désormais sur cette circonscription, il existe une continuité d'action entre les brigades anti-criminalité de Jour et de Nuit.

Cette présence policière supplémentaire particulièrement réactive a permis de faire progresser le nombre d'interpellations d'auteurs d'infractions en flagrant délit.

6) Nouveau Baccalauréat « Métiers de la sécurité »

Dans le cadre de la convention de partenariat signée le 15 novembre 2018 avec le lycée d'Aubin proposant le baccalauréat « Métiers de la sécurité », la première promotion d'élèves de classe de première a été accueillie au chef-lieu du groupement du 24 au 28 juin 2019. Les lycées ont ainsi découvert l'organisation et le fonctionnement de l'État-major d'un groupement de gendarmerie départementale.

7) Réforme de la Circonscription de Sécurité Publique de Rodez

Une Brigade Anti Criminalité (BAC) de Jour, composée de 5 fonctionnaires de police, a été créée en mars 2019 sur le ressort de la CSP de Rodez. Désormais sur cette circonscription, il existe une continuité d'action entre les brigades anti-criminalité de Jour et de Nuit. Cette présence policière supplémentaire particulièrement réactive a permis de faire progresser le nombre d'interpellations d'auteurs d'infractions en flagrant délit.

Sécurité civile

Les forces de l'ordre et les services de l'État veillent à la sécurité de nos concitoyens lors de situations réelles mais aussi de situations d'exercice et par le biais de la formation.

1) Coordination des services et prévention

↳ 14 activations du Centre Opérationnel Départemental pour le suivi d'événements réels,

↳ 7 exercices de sécurité civile (plan SATER, CIP, Inondations évacuation de camping, spéléo-secours, PPI grand barrage et accident d'aéronef),

↳ 8 actualisations de dispositifs Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC).

Sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, un plan d'actions (2019-2021) a été engagé. Il vise notamment à :

- 1) valoriser l'engagement Sapeur-Pompier Volontaire
- 2) faciliter les conditions d'exercice du volontariat,
- 3) attirer de nouveaux publics et susciter des vocations

↳ 256 écoles publiques du département ont procédé le 15 octobre 2019 à l'exercice PPMS « Attentat-Intrusion », conformément à l'instruction interministérielle du 12 avril 2017.

En 2^{ème} degré : les 35 EPLE (collèges, lycées et EREA) ont également effectué cet exercice à cette date commune à l'ensemble des écoles, collèges et lycées de l'académie de Toulouse.



↳ Par ailleurs, en lien avec la Délégation Académique aux Risques Majeurs (DARM), trois formations (Saint Affrique, Rodez et Villefranche-de-Rouergue) à destination des cheffes et chefs d'établissement et de leurs assistants de prévention ont été proposées début 2020 (formation incluant un exercice sur site).

2) Service Départemental d'Incendie et de Secours

La sécurité des Aveyronnais repose aussi sur l'engagement volontaire de citoyens acceptant de consacrer de leur temps pour porter secours à la population dans le cadre d'une activité de sapeur-pompier volontaire.

En Aveyron, 92% des sapeurs-pompiers sont volontaires, ce qui représente 1 414 hommes et femmes de 16 à 55 ans qui exercent cette activité en plus de leur emploi (cadres, ouvriers, artisans, étudiants...).

Le SDIS 12 est vraisemblablement l'un des départements les plus innovants de France en matière de médicalisation des interventions pour assurer le secours d'urgence aux personnes.

Cela procède avant tout d'une intelligence comportementale des acteurs : SDIS, SAMU, Direction départementale de l'ARS (agence régionale de santé) et CPAM (caisse primaire d'assurance maladie). Une réunion d'information à destination des partenaires cités ci-dessus et élus du département a été organisée le 13 décembre 2019.

Les innovations portent sur :

- le recours aux maisons de santé et aux cabinets médicaux pour effectuer des déposes de victimes au pronostic vital non engagé, après régulation médicale ;
- Le médecin sapeur-pompier intervenant à la demande du SAMU (MSPIDS) ;
- le développement des protocoles de soins infirmiers ;
- la formation des sapeurs-pompiers à certains gestes d'urgence spécifiques

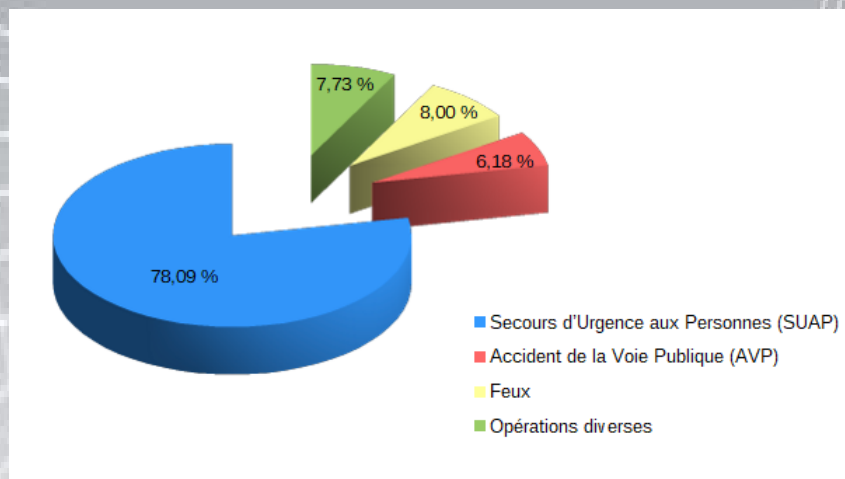


a / Amélioration et modernisation des équipements

- **1 million d'euros** consacrés à l'achat de véhicules ;
- **350 000 euros** pour le renouvellement des EPI (équipement de protection individuelle) ;
- **prés d'1/2 million d'euros** pour les systèmes d'information et de communication : changement de serveur Artémis (logiciel d'alerte et de suivi opérationnel), dotation d'un nouveau logiciel d'extraction automatique de données opérationnelles (OXIO) avec accès aux chefs de centres et renouvellement de récepteurs individuels d'alerte (BIP) avec fonction 3G.
- au plan bâtementaire, grâce au soutien de ses partenaires (Conseil départemental, communes et établissements de coopération intercommunale), le SDIS s'est engagé dans 3 opérations immobilières : Belmont-sur-Rance, Laguiole et Salles-Curan. Les projets de construction des centres de secours de Nant et St Rome-de-Tarn seront concrétisés en 2020.

b / Bilan opérationnel de l'année 2019

Répartition de l'activité opérationnelle 2019



c / Implication du SDIS dans la solidarité interdépartementale

Feux de forêts

En 2019, on a assisté à une forte mobilisation du SDIS 12 concrétisée par 8 engagements extra-départementaux au profit de départements de la zone sud (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales, Ardèche) par la mise à disposition d'un groupe incendie feux de forêts, soit 180 sapeurs-pompiers sur une période de 37 jours.

Inondations

Le SDIS de l'Aveyron a constitué 1 renfort au profit du département du VAR (Roquebrune-sur-Argens) au moyen d'1 groupe sauvetage en eau vive (SEV), soit 10 sapeurs-pompiers spécialisés dans le risque inondation.



La sécurité routière

1) Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

Le Plan Départemental d'Actions Sécurité Routière (PDASR) 2019 regroupant soixante-six projets d'actions a été conçu autour de cinq enjeux issus du Document Général d'Orientations 2018-2022 (les jeunes 14 -29 ans, les 2 roues-motorisés, le risque routier professionnel, les addictions et les seniors).

Une dotation de **69 014 €** a permis de financer l'ensemble de ces actions dans le cadre de la politique locale de sécurité routière.

2) Opération de Contrôle des Transports Routiers

Le lundi 22 avril 2019 en soirée et le mardi 23 avril 2019 dès 6h00, lendemain du week-end pascal, les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL Occitanie ont réalisé une vaste opération de contrôle coordonnée, sur plusieurs sites dans les départements de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Aude et du Gard.

L'objectif était de vérifier les conditions de travail des conducteurs routiers présents et notamment les conditions dans lesquelles ces derniers bénéficiaient de leur repos hebdomadaire.

Cette opération qui a mobilisé 22 agents de la DREAL a permis le contrôle de 76 véhicules et la constatation de 67 infractions pour la plupart auprès de contrevenants étrangers. Au total, ce sont **79 978 €** qui ont été consignés lors de cette opération.

Depuis plusieurs années, la DREAL Occitanie organise ce type d'opération coordonnée 3 ou 4 fois par an dans un but de régulation économique et de lutte contre la concurrence déloyale d'une part, de préservation de conditions d'emploi décentes pour les conducteurs routiers européens d'autre part.



Sécurité sanitaire

1) Contrôle alimentaire

En 2019, 450 ateliers dans plus de 200 entreprises ont été inspectés.

↳ **Les suites administratives engagées sur les 227 inspections programmées des établissements sont les suivantes**

- 165 avertissements ;
- 53 décisions de mise en demeure ;
- 8 fermetures administratives d'urgence par arrêtés préfectoraux.

↳ **Les suites judiciaires**

- 7 procès verbaux traités majoritairement en transactions pénales.
Les domaines de la remise directe nécessitent un suivi particulièrement vigilant.

Dans le cadre des plans de contrôle et de surveillance des denrées animales ou d'origine animale, **1 031** prélèvements ont été effectués sur les 1 088 programmés dans le domaine sanitaire et **76** dans le domaine de la composition des denrées.

Il s'agit de vérifier la qualité sanitaire (recherche de tous types de contaminants microbiologiques, chimiques, physiques) des denrées produites ou présentes à la vente sur le département, mais aussi dans le secteur de l'alimentation animale.

En 2019, seuls 4 résultats d'analyses ont été déclarés non-conformes : 3 découvertes d'antibiotiques, et une non-conformité de germe pathogène sur une carcasse.

15 alertes sanitaires (*Listeria monocytogènes*, *Salmonelles*, *Colibacilles* hautement pathogènes, résidus d'antibiotiques, Entérotoxines, Corps étrangers) lors de contrôles dans le département ou hors département ont été traitées.

2 suspicions de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) ont été prises en charge et confirmées heureusement sans gravité sur les personnes impliquées.

2) Protection du consommateur

- sur tous les champs de la consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) ;
- à tous les stades de l'activité économique (production, transformation, importation, distribution) ;
- quelle que soit la forme de commerce

S'agissant des produits non alimentaires, les enquêtes ont pour objectif de s'assurer de la conformité et de la sécurité des produits à des normes obligatoires et du respect des règles d'information du consommateur en la matière (jouets, équipements de protection individuelle, produits cosmétiques, produits phytopharmaceutiques, matériels électriques, de construction et d'équipement de la maison...).

6 prélèvements de produits non alimentaires ont été analysés (sécurité physique et chimique).

Des opérations de contrôle d'une plus grande ampleur sont menées pendant les vacances d'été : Il s'agit de l'Opération Interministérielle Vacances (OIV) qui s'étale de juin à septembre et lors des fêtes de fin d'année (OFFA) où l'activité commerciale est particulièrement intense.

Durant l'OIV :

L'objectif est de renforcer le contrôle des produits et des services en particulier dans les zones touristiques du département.

Durant l'OFFA :

Au cours des semaines qui entourent Noël et le jour de l'An, les contrôles ciblent les opérateurs de la distribution (contrôle renforcé de tous les produits alimentaires festifs et des offres promotionnelles concernant les produits et les services).





Résultats obtenus au cours de l'année 2019 :

384 visites d'établissements ont été effectuées entraînant :

- 14 PV (Procès-Verbaux d'infractions pénales ou administratifs). La plupart des PV ont été ou seront suivis d'une transaction pénale sous l'autorité du Parquet.
- 34 injonctions administratives (tous sont suivis d'un contrôle).
- 88 avertissements (certains ont été suivis d'un nouveau contrôle).
- 2 fermetures administratives.

3) Inspections en abattoirs

Dans le cadre de l'inspection permanente des viandes de boucherie, les Services Vétérinaires d'Inspection en Abattoir ont prononcé en ce qui concerne l'inspection Post Mortem plus de **6 037** mises en consignes amenant à 1 543 saisies totales et 4 341 saisies partielles.

4) Echanges et exportations

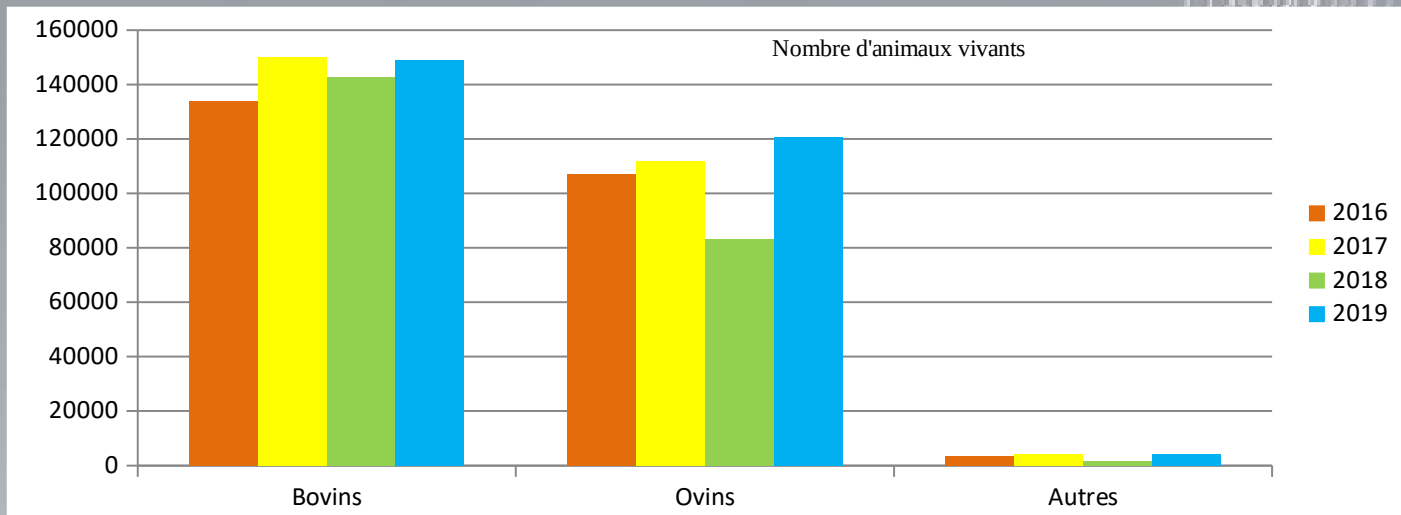
Le département de l'Aveyron reste un opérateur significatif au sein de l'Union Européenne et d'exportations vers les pays tiers d'animaux vivants et assimilés, ainsi que de produits d'origine animale

Les 5 716 certificats sanitaires établis par les services de l'État ou les Vétérinaires Officiels Privés (VOP) ont permis les échanges/exportations de 275 332 animaux vivants hors œufs de poissons.

Les ventes d'œufs de poisson, à presque 50 % orientées vers l'Iran, sont en nette progression (+ 41 % par rapport à 2018), de même que les autres marchés dans une moindre mesure.

Avec 149 597 têtes, les bovins représentent la principale espèce animale exportée/échangée. L'Italie et l'Espagne restent les principaux débouchés.

Le nombre total d'ovins échangés ou exportés, 114 710, en érosion depuis 2008, année de début de la crise de la FCO, repart enfin à la hausse (+ 38 % par rapport à 2018).

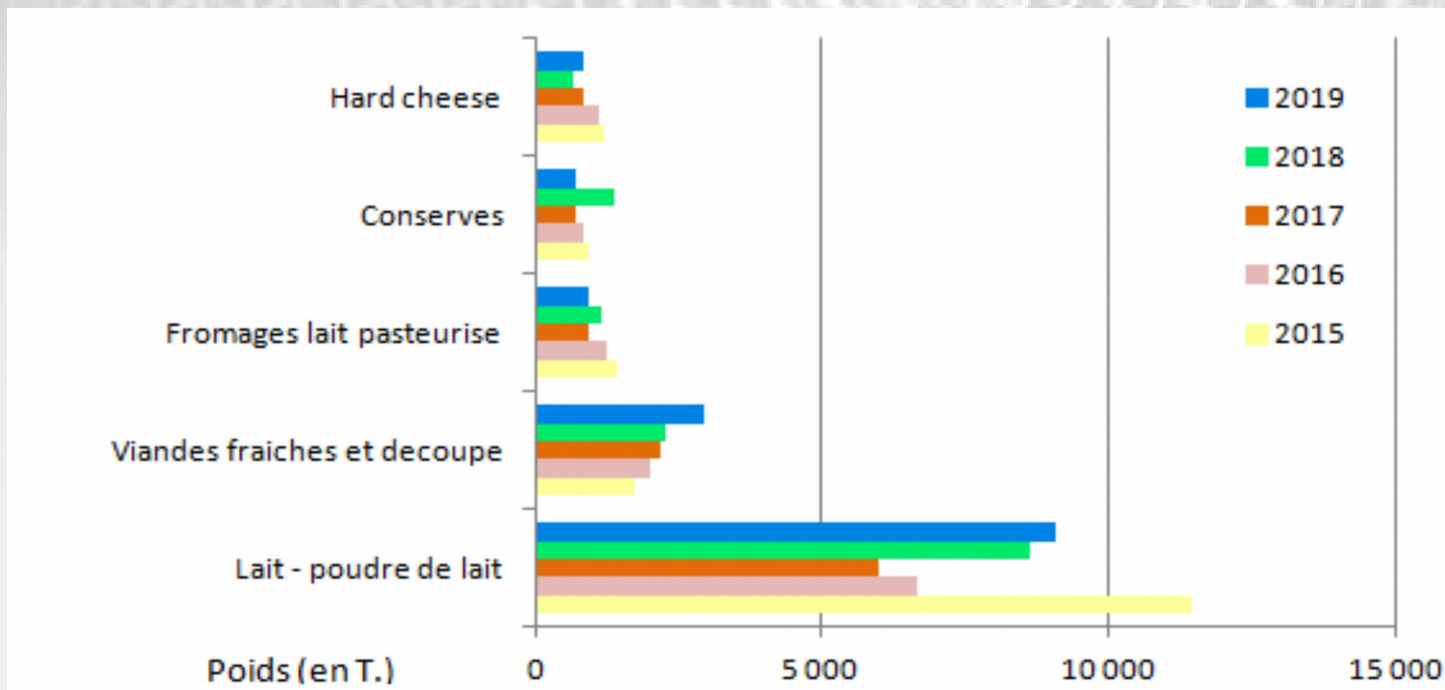


Il est important de noter que le nombre de certificats émis pour les exportations a plus que doublé entre 2018 (216 certificats) et 2019 (467).

Les exportations de produits d'origine animale ont poursuivi leur progression en 2019 avec une hausse de 4 %, essentiellement sur la poudre de lait et la charcuterie.

2 138 certificats sanitaires pour produits d'origine animale ont été établis en 2019 depuis l'Aveyron, dont presque un tiers certifiant un lot de fromage au lait cru (32 % des certificats) et presque un quart un lot de charcuterie (24 %).

Exportations produits d'origine animale 2019



1) Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Dans le cadre du Plan Pluriannuel des Contrôles (PPC) établi par le Ministère de la Transition Écologique, 31 inspections ont été réalisées dans 29 exploitations, 2 d'entre elles faisant l'objet d'un second contrôle suite à une mise en demeure.

3 élevages ont été contrôlés suite à des plaintes ou à des pollutions signalées, 2 procès-verbaux ont été transmis au parquet et 2 arrêtés préfectoraux de mise en demeure ont été signés.

3 élevages IED (Industrial Emissions Directive) ont transmis des dossiers de réexamen pour vérification de leur fonctionnement au regard des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) fixées par la Commission européenne.

Les chiffres clés de l'inspection

en 2019, **78 inspections** ont été réalisées par la DREAL et **7 contrôles inopinés** par des laboratoires indépendants. Ces inspections ont été suivies de : 8 arrêtés de mise en demeure et d'1 arrêté de mesures d'urgence.

Des installations qui évoluent

Les conditions d'exploitation et les modifications de conditions d'exploitation des ICPE sont encadrées.

Des arrêtés fixent les conditions dans lesquelles peuvent s'exercer les activités menées sur les sites (arrêtés préfectoraux, arrêtés ministériels) et ils évoluent régulièrement pour prendre en compte les modifications du site, une meilleure connaissance du risque (dont le retour d'expérience des accidents), l'évolution de l'environnement du site et les incidents éventuels.

Une révision des études de dangers est obligatoire tous les 5 ans pour les sites SEVESO Seuil Haut, et des dispositions sont prises pour la maîtrise de l'urbanisation autour de certaines installations (PPRT, servitudes, ...).

En 2019, la DREAL a produit **34 arrêtés préfectoraux** complémentaires sur des sites existants, **4 décisions d'autorisation** et **3 décisions de rejet** en Aveyron.

2) Activités véhicules

La DREAL effectue des visites et des contrôles des centres de contrôles techniques (CT) afin de s'assurer que les locaux et les matériels en place sont conformes au cahier des charges national, puis la préfecture délivre les agréments pour le centre ou pour le ou les contrôleur(s) rattaché(s).

Les chiffres clés pour le département de l'Aveyron :

- 51 centres spécialisés de CT pour véhicules légers, dont 48 sont rattachés à un réseau.
- Ces 51 centres spécialisés emploient 78 contrôleurs,
- 4 centres de CT Poids Lourds qui emploient 5 contrôleurs,
- 6 visites de surveillance de centre,
- 16 opérations de supervision de contrôleurs.

Les suites de ces contrôles sur site ont été :

- pour les centres : 1 suspension d'agrément, 2 avertissements,
- pour les contrôleurs : 2 avertissements.





3) Contrôle de l'eau

En 2019, la direction départementale de l'agence régionale de santé a réalisé régulièrement des contrôles de l'eau dans le département :

- **308** captages d'alimentation en eau potable,
- **2 327** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine,
- **285** bassins de piscines contrôlés,
- **918** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire,
- **51** baignades contrôlés,
- **259** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire,
- **9** cas de légionellose.

- **1** inspection de périmètres de protection de captages d'alimentation en eau potable (Vabres l'Abbaye),

- **1** inspection d'établissement médico-social sur la gestion des risques liés aux légionelles, aux DASRI, à l'amiante et au radon (ITEP de Massip à Capdenac-Gare

Renouvellement des lieutenants de Louveterie

Les lieutenants de louveterie sont des auxiliaires bénévoles et assermentés de l'administration, chacun en charge d'un secteur géographique dans le département. Ils ont notamment pour rôle :

- de conseiller techniquement l'administration dans le domaine de la gestion de la faune sauvage ;
- de détruire les animaux d'espèces classées nuisibles dans le département ;
- d'exécuter des chasses particulières et battues administratives ordonnées par un arrêté préfectoral, lorsque des dégâts aux cultures ou récoltes, ou aux forêts sont constatés, ou lorsque la sécurité et la santé publique sont en jeu.

Nommés pour cinq ans, leur renouvellement s'est effectué en 2019.

Un avis d'appel à candidature a été lancé et une commission s'est réunie en octobre pour auditionner chaque candidat.

Les 28 secteurs ont ainsi été renouvelés et la nouvelle équipe a accueilli 11 nouveaux louvetiers (titulaires ou suppléants) en janvier 2020.



Protéger les plus fragiles et reconnaître les victimes de guerre



La lutte contre les violences faites aux femmes

Suite au Grenelle des Violences Conjugales qui s'est tenu du 3 septembre au 25 novembre 2019, les travaux réalisés ont permis d'élaborer des outils d'évaluation du danger dont deux ont été retenus par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. Le premier outil est un processus permettant aux gendarmes d'évaluer le danger encouru par la victime lors d'une intervention. Le second outil permet aux enquêteurs d'évaluer le danger lors de l'accueil d'une victime de violences conjugales à l'unité.

Deux conférences de presse ont été pilotées par la Préfète et le Procureur pour informer le public du lancement et du bilan du Grenelle.

Plus de 90 professionnels ont été consultés lors de trois réunions d'arrondissements sur le sujet. Lors de chacune d'elles, un état des lieux de l'existant et des pistes d'amélioration pour l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences conjugales ont été évoquées.

La société civile a été consultée par la mise en ligne sur le site de la Préfecture d'un questionnaire auquel plus de 200 personnes ont répondu.

Un support de communication, plaquette format carte bancaire en 4 volets, présentant le « 3919 » et les partenaires départementaux a été éditée à 10 000 exemplaires afin d'améliorer l'information dans les territoires.





Dispositif d'accueil de jour pour femmes victimes de violences

Ce dispositif mis en place en 2012, a vocation à informer, orienter en amont de la crise. Il est implanté en trois points du département (Millau avec Trait d'Union, Villefranche de Rouergue avec Village 12, Rodez avec le CIDFF) afin de mieux répondre au besoin de proximité des femmes. Il permet de préparer les départs du domicile et évite certaines situations d'urgence. Les victimes peuvent venir consulter un professionnel, et revenir à l'occasion de plusieurs passages.

En 2019, **278 victimes** ont fréquenté les accueils de jour (189 au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, 54 à Trait d'union et 35 à Village12.) Cela représente pour les 3 structures plus de 800 passages dans les services (en moyenne 4 passages par victime). Trait d'union a enregistré 37 demandes de mise à l'abri pour les 54 victimes accompagnées.

Prévention de la prostitution et accompagnement des parcours de sortie

Une journée de formation animée par l'amicale du Nid 31 a été proposée aux professionnels sur ce sujet en mars 2019.

La commission départementale de sortie de prostitution et d'insertion sociale et professionnelle a validé en 2019 deux parcours pour six mois, renouvelables dans la limite de deux ans. Trois places d'hébergement sur le département sont dédiées aux personnes inscrites dans ces parcours.

Le dispositif Accueil Hébergement Insertion (A.H.I)

Il se traduit concrètement par la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de mesures d'accompagnement par l'hébergement et l'insertion des personnes défavorisées au travers de :

- 77 places de Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale,
- 57 places de Maison relais dont 5 ouvertes en 2019,
- 20 places de Résidence accueil dont 6 ouvertes en 2019,
- 62 logements financés en Allocation Logement Temporaire,
- 17 places Hébergements d'Urgences pérennisées, 2 places pour les femmes victimes de violences en instance de pérennisation et 6 places ouvertes pour la période hivernale 2019-2020.

L'hébergement des demandeurs d'asile

Le dispositif en Aveyron comprend :

- deux centres provisoires d'hébergement (CPH) pour les réfugiés
 - . CPH Onet le Château (20 places)
 - . CPH Decazeville (40 places)
- deux centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) :
 - . CADA Onet le Château (14 places)
 - . CADA Saint Affrique (60 places)

Les 39 places de Centre d'Accueil et d'Orientation ont été fermées en décembre 2019 pour être transformées en place Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asiles à compter du 01/01/20.



Protection juridique des majeurs

Au 31 décembre 2019, le département compte trois services mandataires judiciaires à la protection des majeurs dans le département : ATAL (Rodez), UMM (Millau) et UDAF (Rodez).

Les trois structures ont été financées à hauteur de **3 621 981 €** en 2019, ce qui représente 99,7% de la dotation globale de financement.

Au 31 décembre 2019, le département comptait par ailleurs 24 mandataires individuels agréés.

Le financement total des émoluments des mandataires judiciaires à la protection des majeurs s'élève pour l'année 2019 à **747 263,08 €**.



Politique d'accueil et d'intégration des migrants

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations développe une politique d'accueil et d'intégration des migrants en mettant en place un appui technique auprès des acteurs de l'accompagnement social intervenant dans le cadre du plan migrant en interface avec les différentes institutions. Pour ce faire, l'État et les collectivités mobilisent :

- des logements via la plateforme nationale de logement des réfugiés gérée par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement). Sur le département, ces logements sont mis à disposition principalement dans le parc communal dans le cadre d'un projet d'accueil élaboré avec la collectivité désireuse de s'impliquer dans cette démarche. Le dispositif d'accompagnement est confié depuis 2018 à l'association « La Pantarelle ».

En 2019, **deux personnes** ont été accueillies à Mur de Barrez et devrait être rejointes courant 2020 par leur famille.

- des logements pour les réfugiés réinstallés à la demande du Haut Commissariat aux Réfugiés (gérés par des opérateurs nationaux). Sur le département, SOLIHA Aveyron et Habitat et Humanisme assurent l'accueil et le suivi des réfugiés réinstallés dans le cadre de ce programme.

En 2019, **5 nouvelles familles** sont arrivées (soit 23 personnes) en Aveyron.



Politique de prévention et de lutte contre la pauvreté

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a fait l'objet d'un conventionnement entre l'État et le Département pour la période 2019-2021.

La convention initiale a été signée le 28 juin 2019.

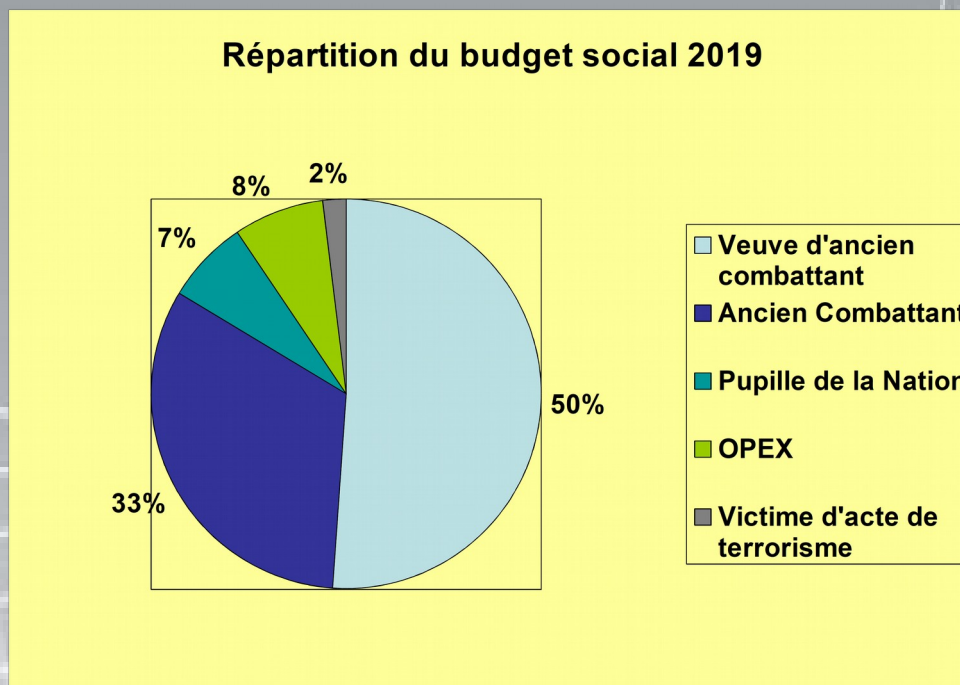
La contractualisation a permis un soutien financier de l'État à hauteur de **292 850 €**.

L'action « Prévention des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance » a fait l'objet d'un complément de financement de **11 100,30 €** en 2019 ce qui porte le montant de la convention entre l'État et le Département à **303 950,30 €**.



Aides de l'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) de l'Aveyron

En 2019, le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG) de l'Aveyron a instruit **222 dossiers** (277 en 2018) de demande d'aide sociale pour un montant global de **103 312 €** (151 957,67 € en 2018). Ces aides ont concerné les anciens combattants, les veuves d'anciens combattants, les pupilles de la Nation mineurs et majeurs, les victimes d'acte de terrorisme et les militaires de la 4^{ème} génération du feu.



Dans le domaine de la politique de reconnaissance et de réparation de l'État français à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre et de leurs ayants droit, l'année 2019 a vu l'application d'une nouvelle mesure gouvernementale visant à octroyer la carte du combattant à tous ceux ayant servi au moins 120 jours en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Sur l'ensemble de l'année 2019, ce sont **362 cartes du combattant** tout conflit qui ont été délivrées en 2019.

Dans le cadre de sa mission "mémoire", le service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron a disposé en 2019 d'un budget "mémoire" de **7 800 €** pour financer la réalisation d'opérations mémorielles et citoyennes en lien avec le monde enseignant ou le monde associatif. Le service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron a accordé en 2019 cinq subventions d'un montant total de **6 044 €** pour aider cinq communes à restaurer ou à valoriser leur monument aux Morts.

Éduquer et accompagner vers l'emploi

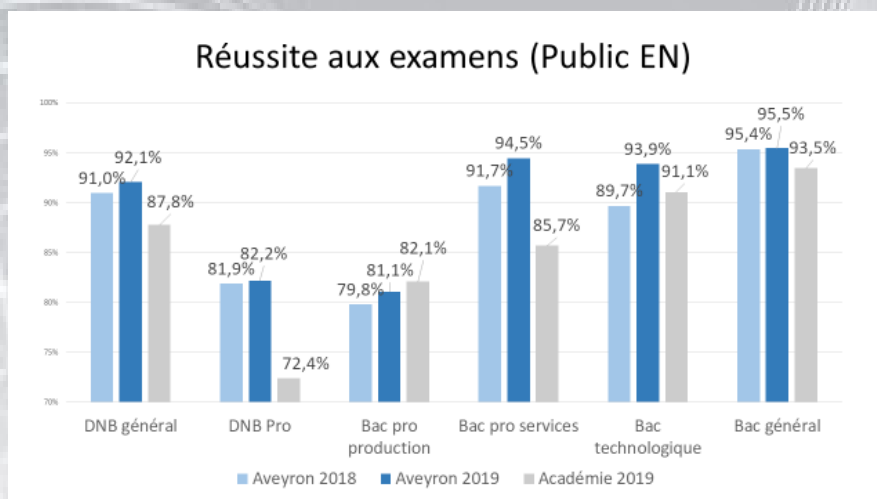


Eduquer

1) L'Éducation scolaire

En juin 2019, le département de l'Aveyron obtient de très bons résultats aux examens. La réussite au Diplôme National du Brevet dans les collèges publics comme dans les collèges privés est la plus élevée de l'académie.

La réussite aux baccalauréats est la plus élevée de l'académie dans les lycées publics comme dans les lycées privés. Les résultats au baccalauréat de l'académie de Toulouse étant supérieurs, de 1,6 à 2,3 selon les séries, à la moyenne nationale.



Le taux de décrochage des élèves des lycées publics est faible - Moins de 1% des lycéens décrochent- mais les formations au CAP (y compris par apprentissage) sont celles dans lesquelles le taux de décrochage est le plus élevé.

A noter : les déterminismes sociaux et sexués sur la réussite scolaire et le choix des voies d'orientation restent très forts, le public le plus fragile étant celui des garçons de Catégories Socio-Professionnelles (CSP) défavorisées.

Enfin, il faut noter une augmentation de la demande d'apprentissage post 3^{ème} puisqu'en novembre 2018, 50% des élèves bénéficiaient d'un contrat d'apprentissage, et ils étaient 68,4% % en novembre 2019.

2) Évolutions réglementaires, nouveaux dispositifs

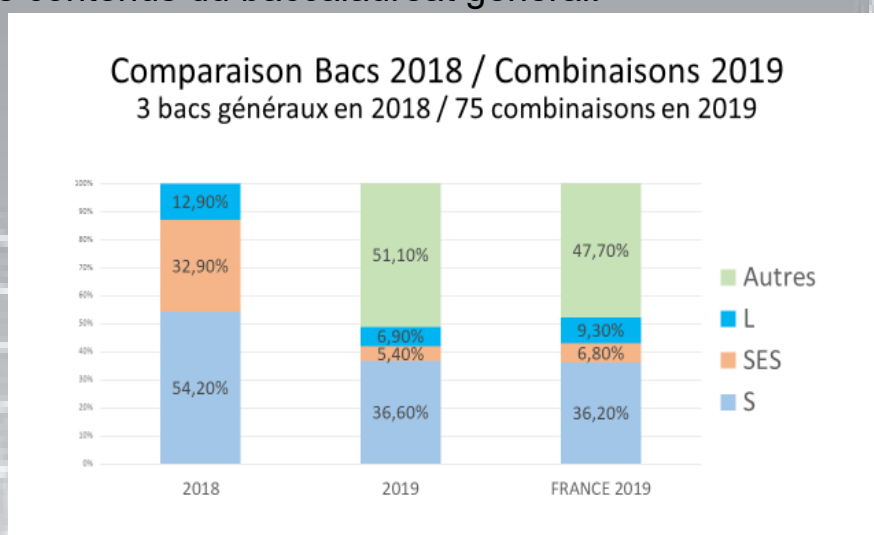
a / Instruction obligatoire portée à 3 ans

L'article 11 de la loi n° 2019.791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance porte l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans qui consacre l'importance pédagogique de l'école maternelle dans le système éducatif français et renforce le rôle de l'enseignement préélémentaire dans la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

La scolarisation des élèves de trois ans était déjà une réalité en Aveyron.

b / Mise en œuvre de la réforme du lycée général

Les choix des élèves de seconde générale et technique ont conduit à une forte diversification des contenus du baccalauréat général.



c / Déploiement des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) dans le cadre de la rentrée inclusive

Permettre à l'École d'être pleinement inclusive est une ambition forte qui fait de la scolarisation des élèves en situation de handicap une priorité du quinquennat. 12 PIAL ont ouvert à la rentrée scolaire 2019 dans des écoles, collèges et lycées de l'Aveyron afin de simplifier les démarches des familles et personnaliser le parcours et l'accompagnement de 236 élèves. La politique d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers s'inscrit en parallèle de la création de 2,5 unités locales d'inclusion scolaire en second degré public, soit un potentiel de 30 élèves et de 3 nouvelles ULIS en collèges privés à Saint Affrique, à Marcillac et Saint Joseph à Rodez (une supplémentaire dans ce collège qui en comptait déjà une).

d / Poursuite du maillage territorial de l'accueil des élèves allophones

Une unité pédagogique pour élèves allophones arrivant (UPE2A) a ouvert au lycée professionnel de Millau. Ainsi, les trois bassins de formation sont désormais couverts par ce dispositif destiné au plus de 16 ans. Pour mémoire 6 collèges publics assurent l'accueil des élèves de moins de 16 ans.

- **Les projets éducatifs territoriaux (PEDT)** qui ont souhaité conserver l'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours, appuyée par **un PEDT**, ont pu bénéficier à nouveau de l'accompagnement de l'État : Il s'est élevé en 2019 à 70 000.00 €.

- **Le dispositif « petits déjeuners à l'école »** a permis de conventionner avec la commune de Decazeville, située en éducation prioritaire, pour servir un petit déjeuner en école maternelle publique ; ce petit déjeuner, élaboré en concertation avec les enseignants dans le cadre d'une démarche éducative, est servi à 140 enfants de 3 écoles maternelles.

- **Le plan « bibliothèque à l'école »** a été reconduit en 2019 et a permis de financer dans douze communes rurales des achats de 1 500€ de livres dans la bibliothèque de l'école.



3 Le Plan Aisance Aquatique

La DDCSPP de l'Aveyron a relayé les Appels à Projets de l'Agence Nationale du Sport (ANS) relatifs au Plan d'Aisance Aquatique.

La Ligue régionale de natation a reçu la somme de **22 000 €** de la part de l'ANS pour la mise en œuvre de ces projets. Les classes bleues des écoles de Rignac, Saint-Christophe et Nuces ont concerné 65 enfants âgés de 5 à 7 ans qui ont expérimenté la mise en œuvre pédagogique de l'aisance aquatique.

Les séquences d'apprentissage se sont déroulées dans les bassins de Rodez Agglomération du 9 au 20 décembre 2019.

Le déploiement du plan a pour objectif de « Prévenir les risques de noyade en responsabilisant notamment les parents à l'acquisition des bases du savoir flotter pour leurs enfants et ce dès le plus jeune âge, tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau ».

4) Promotion des valeurs de la République

Un plan de formation Valeurs de la République et Laïcité a été mis en place, avec une formation de formateur réalisée en mai 2019 et l'animation de 2 sessions de formation d'acteurs de terrain à Rodez et Decazeville.



5) Education populaire et soutien à la vie administrative

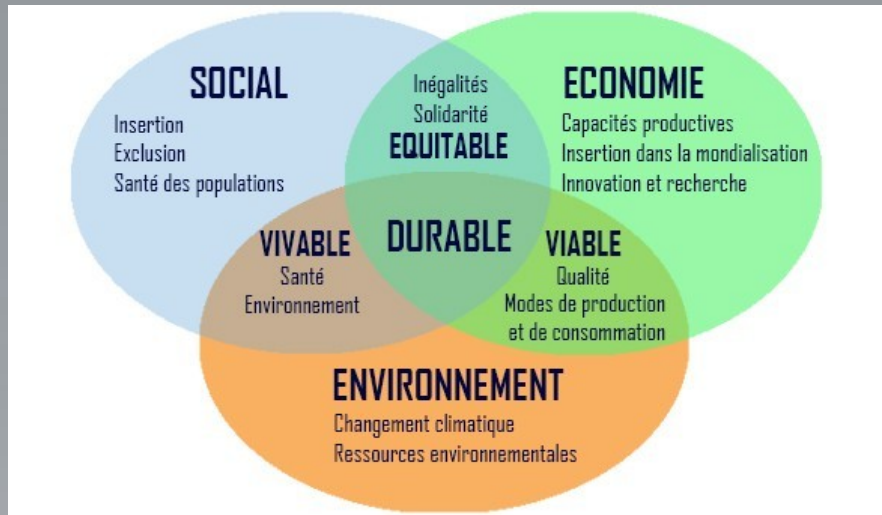
Le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) a soutenu en 2019 :

- 18 associations pour la formation des bénévoles (hors champ sportif) à hauteur de 27 000 € (FDVA 1) ;
- 103 associations pour leur fonctionnement et leurs projets innovants, pour un montant global de 165 741 € (FDVA 2).

6) Le service civique

En 2019, **88 agréments locaux** ont été attribués pour l'accueil de jeunes en engagement Service Civique, hors agréments nationaux (Ligue de l'Enseignement, MJC...). Ainsi **202 jeunes volontaires** ont pu effectuer une mission en 2019 en Aveyron dont 85 au titre des agréments locaux. La durée moyenne des missions est de 8 mois. Par ailleurs, un rassemblement des volontaires et des tuteurs a été organisé à Rodez le 5 décembre 2019 sur la thématique de l'Environnement et du Développement Durable. Une quarantaine de volontaires et cinq tuteurs ont répondu présents.





L'emploi en Aveyron

Taux de chômage : 6,4% en Aveyron
10,1% en Occitanie
8,6% en France

17 700 demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi au 31/12/2018 (20 846 en 2018).
Dont **2 431 bénéficiaires** de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH)
soit 14% des demandeurs d'emplois.

1) Parcours Emploi Compétences (PEC)

Le Parcours Emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement :

Un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi que sont Pole Emploi, Cap Emploi et la Mission locale.

Seul le secteur non marchand est concerné par la mesure selon des dispositions définies par arrêté préfectoral.

242 contrats (248 en 2018) ont été conclus dans le département sur une enveloppe régionale de 7197.

Par ailleurs, le conseil départemental, dans le cadre de la convention annuelle d'objectifs et de moyens, s'est engagé sur la prescription de ce dispositif pour les bénéficiaires du RSA.

Au terme de cette année, 59 contrats dans le secteur non marchand et 30 contrats dans le secteur marchand ont été signés.

2) Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

En 2019, la Mission Locale départementale a permis à **1 089** jeunes de bénéficier de l'accompagnement Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) sur l'ensemble du département.

Il s'agit d'un dispositif visant à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle.

Le **PACEA** est formalisé par un contrat d'engagements entre le jeune et la Mission Locale. Il ne peut excéder 24 mois.



3) Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Le dispositif d'insertion par l'activité économique permet d'accompagner vers l'emploi des demandeurs d'emplois très éloignés de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'enveloppe financière 2019 s'élève à **2 215 702 €** (1 778 063 € en 2018).

Chaque année environ **1 300 personnes entrent dans le dispositif**. 200 trouvent un emploi ou une formation à l'issue de leurs parcours.

15 structures d'insertion par l'activité économique sont conventionnées dans le département.

4) Garantie Jeunes

Cette mesure s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

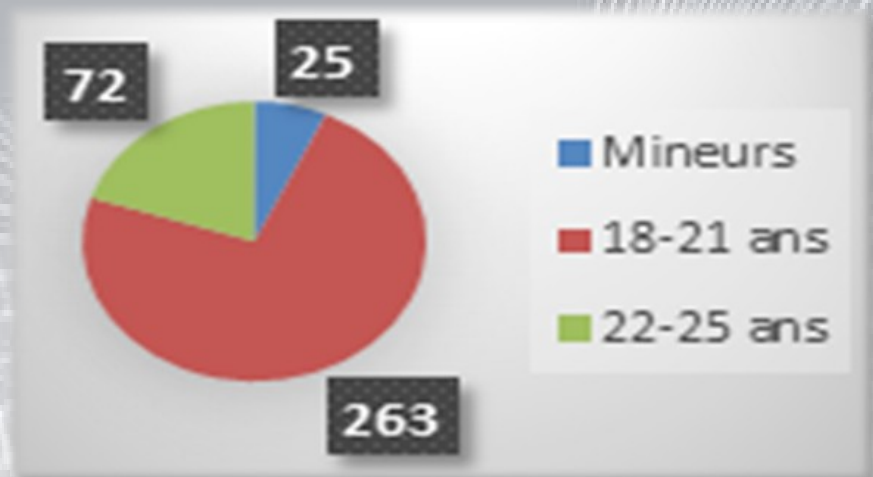
Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mise en situation professionnelle (PMSP).

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière d'environ 500 € pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

En 2019, la Mission Locale départementale a permis à **360 jeunes** (353 en 2018) de bénéficier de ce dispositif.

Au terme de l'exercice annuel, 227 jeunes (215 en 2018) sont sortis du dispositif à 12 mois. On enregistre **75,3% en sorties positives**.

Âge des bénéficiaires



5) Insertion des travailleurs handicapés : les Entreprises Adaptées (EA)

Avec **six entreprises adaptées**, l'Aveyron est le 3^{ème} département de l'Occitanie derrière la Haute Garonne et l'Hérault en nombre d'« aides aux postes ». Ces entreprises qui occupent au moins 80% de salariés reconnus Travailleurs Handicapés interviennent sur le marché concurrentiel.

Elles exercent des activités de production aussi variées que la sous-traitance aéronautique, la fabrication de biscuits ou la fabrication de menuiseries haut de gamme.

L'État a mobilisé une somme de **2 792 460 €** (2 553 443 en 2018) pour ces aides pour 180 postes.

6) Activité partielle : prévention pour les entreprises en difficultés

Ce dispositif est un des outils mobilisables par la DIRECCTE dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises. L'unité départementale de la DIRECCTE participe au dispositif des cellules de veille, locale ou régionale, en lien notamment avec le Commissaire au Redressement Productif (CRP).

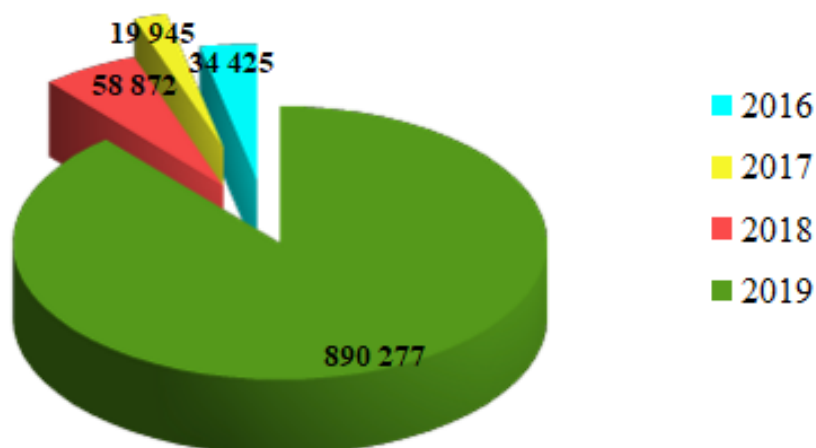


En 2019, l'unité départementale a enregistré :

48 décisions d'autorisations d'activité partielle concernant 3 774 salariés (un salarié peut être identifié plusieurs fois) pour un volume de **890 277 heures autorisées** représentant un coût de 1 293 589 €.

Cette année a été marquée par l'accompagnement de l'usine BOSCH à Onet-le-Château, de JINGJIANG SAM à Viviez, de l'entreprise Braley et de celle du Bowling.

**Nombres d'heures consommées par les entreprises
au titre de l'activité partielle**



7) Les ruptures de contrat

Le département a connu des licenciements économiques, répartis de la façon suivante :

↪ 78 procédures de licenciements économiques concernant des entreprises de moins de 10 salariés impactant 133 emplois,

↪ 7 procédures de licenciements économiques concernant des entreprises de 10 salariés et plus impactant 41 emplois.

Enfin, dans le cadre des ruptures conventionnelles signées entre les salariés en contrat en durée indéterminée et leurs employeurs, on note cette année la réception de **1 713 demandes d'homologation (1 604 en 2018)** qui ont donné lieu à **1 559 homologations (1 439 en 2018)**.



Participer de manière très structurante à l'aménagement du territoire

Le Département dispose de patrimoines naturel mais aussi touristique, architectural et culturel très privilégiés. Ces atouts sont à protéger, pour mieux les valoriser.

Parallèlement, les créations/rénovations de logements, de réseaux routiers ou les appuis à l'installation sont des outils essentiels.

Structures France Services

L'annonce du lancement du dispositif France Services a été accueilli très favorablement dans le département avec une mobilisation forte des porteurs de projet, des opérateurs et des élus qui ont tous la volonté d'obtenir une labellisation France Services le plus rapidement possible et en tout état de cause au plus tard en 2021.

Cette mobilisation a été rendue possible grâce un travail d'animation et de coordination mené par les services de la préfecture dès le mois de juillet 2019, avec des rencontres sur le terrain organisées au mois d'août.

Au-delà de cette mobilisation très forte, il convient de souligner une qualité d'offre de services de très bon niveau dans les Maisons de Services au Public (MSAP) existantes.

Le département de l'Aveyron compte à ce jour 9 Structures France Services (Argences en Aubrac, Arvieu, Marcillac, Réquista, Naucelle, Bozouls, Entraygues sur Truyère, Séverac d'Aveyron, Saint Geniez d'Olt) et 7 Maisons de Service Au Public en fonctionnement.

D'autres projets de création de structures de ce type sont également en cours (une douzaine environ).

Les Maisons existantes et en projet permettent ainsi un bon maillage de l'ensemble du territoire départemental avec cependant un point de vigilance sur l'ouest du département où aucune structure n'est encore en fonctionnement.



Ouverture de la Maison de l'État à Villefranche-de-Rouergue



La Maison de l'État a ouvert le 1^{er} juillet 2019 réunissant dans ses locaux trois services : la Sous-préfecture, l'antenne ouest de la Direction Départementale des Territoires et l'antenne de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, concrétisant ainsi un projet initié il y a 5 ans et l'aboutissement d'un chantier de rénovation qui a duré une année. L'État en Aveyron marque ainsi sa volonté d'ancrage au plus près du territoire de l'ouest Aveyron et en ce qui concerne Villefranche-de-Rouergue, à proximité du centre-ville, quartier de la Bastide.

L'organisation et le fonctionnement de la sous-préfecture ont été repensés avec mise en place de référent(e)s afin de répondre aux attentes des élus du territoire sur les champs de la sécurité, de la réglementation générale, de l'environnement, du développement économique, social et culturel, la sous-préfecture se positionnant comme interlocuteur de premier niveau pour les élus locaux.



Les Sites Patrimoniaux Remarquables (S.P.R.)

Deux études préliminaires sont en cours (Mur-de-Barrez et Peyreleau). Le site patrimonial remarquable de Millau est en cours de finalisation. Deux collectivités, déjà dotées d'un SPR, vont voir une évolution de leur document :

-Le cœur historique de Rodez devrait faire l'objet d'une étude de Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), la commune ayant obtenu la délégation de maîtrise d'ouvrage.

- La ville de Villefranche-de-Rouergue pour laquelle les études engagées en 2018-19 se poursuivent, dans le cadre d'une démarche combinant le travail d'études classique et un aspect opérationnel pour répondre aux urgences rencontrées dans la bastide, dont l'état sanitaire est préoccupant sur nombre d'îlots.

Cette démarche est couplée avec le dispositif « Action Cœur de Ville » qui permet aux collectivités de faciliter les actions, grâce à un travail collégial et partenarial, de l'ensemble des acteurs.



1) La Cathédrale Notre Dame de Rodez (MH classé appartenant à l'État)

Le service a assuré des travaux de conservation et d'entretien (couverture et étanchéité, maçonneries, dévégétalisation, ferronnerie, appareils d'éclairage, nettoyage...) et de maintenance (systèmes anti-intrusion et anti-incendie, extincteurs, parafoudre...) pour un montant de **82 000 €**.

La DRAC Occitanie a entrepris la consolidation et la restauration de la façade Ouest faisant face à l'axe principal de la ville et au musée Soulages.

Évalués à 3 millions d'euros, ces travaux ont débuté en février 2019 et devraient s'achever fin 2021, début 2022. Parallèlement, une campagne de mise en valeur des chapelles intérieures a été initiée.

Il est à noter que la ville de Rodez et Rodez Agglomération sont intervenus dans la restauration du monument. La convention de partenariat signée en mai 2017 entre l'État (DRAC Occitanie), la ville de Rodez et Rodez Agglomération, a permis la réalisation d'une étude avec diagnostic sur la coloration intérieure du monument, évaluée à **1,5 millions d'euros** pour les 3 premières travées Ouest de la nef et des collatéraux.

2) Les Monuments Historiques des collectivités et des privés

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) assiste la Conservation Régionale des MH pour les chantiers d'entretien des monuments historiques protégés (du montage des dossiers administratifs jusqu'au suivi des travaux). Les opérations d'entretien (couvertures, maçonneries, sécurisation, menuiseries, vitraux...) sont financées à 40 % par l'État sur les Monuments Historiques classés et à 20% pour les Monuments Historiques inscrits. Ces travaux ont représenté en 2019 : **39 chantiers pour 379 000 €**.



réunion de chantier sur les remparts de la Cavalerie

Les territoires inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

L'Aveyron est intéressé par deux biens :

↳ Le Bien « Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011 :

En 2019, l'UDAP a poursuivi sa contribution à la mise en place du plan d'action du territoire « Causses Cévennes », et au suivi du projet « LAUBAMAC / Lauziers Bâisseurs du Massif Central » qui concerne la structuration des filières « lauzes et pierres sèches » dans le cadre de la Convention inter-régionale de Massif (CIMAC Massif central)

↳ Le Bien « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 :

L'UDAP participe aux commissions locales du Bien pour la mise en place des plans de gestion, et au suivi et à la bonne conservation de la valeur exceptionnelle universelle (VUE) du bien avec le Département de l'Aveyron et celui de la Lozère, le Parc naturel régional de l'Aubrac, la communauté de communes Comtal Lot et Truyère, ainsi que la commune de Conques-en-Rouergue.

En fin d'année 2019, les zones tampons pour l'ensemble des biens (5 biens ponctuels et 2 linéaires de sentiers) ont été validées par l'ensemble des mairies concernées.

L'Agence de Coopération Interrégionale et Réseau (ACIR) Compostelle commence le travail sur les plans de gestion (à l'échelle nationale et locale) avec l'ensemble des partenaires (communes, communautés de communes, département et État).



Territoires Engagés pour la Nature

En région Occitanie, le nouvel outil Territoires Engagés pour la Nature (TEN) a été déployé dans le cadre de l'appel à projets avec un jury composé des services de l'État, la Région Occitanie, l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse.

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie a assuré le déploiement du dispositif sur le territoire régional.

Une première vague de labellisation à l'automne 2019 a permis de reconnaître 26 communes dans cette démarche de progrès en faveur de la biodiversité, dont en Aveyron, la communauté de communes du St Afrique avec le projet « restauration de cours d'eau et gestion de zones d'expansion de crues ».



Procédure de classement du site de Conques et engagement d'une démarche Grand Site

En Aveyron, le bourg médiéval de Conques et son abbaye, situés sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, accueillent chaque année environ 600 000 touristes et pèlerins dans un cadre préservé qui vaut à Conques de figurer parmi les « plus beaux villages de France ».

Afin de préserver l'écrin de ce village d'exception, l'État a engagé, avec le territoire, le classement du site. Ce projet a reçu les avis favorables du commissaire enquêteur, de la commission départementale des sites, puis de la commission nationale le 23 mai 2019.

Les élus du territoire portent aussi le projet d'une reconnaissance nationale de leur patrimoine au travers d'une démarche Grand Site.



Procédure de classement du Site de Bès-Bédène

Situé sur la commune de Campouriez dans le parc naturel régional de l'Aubrac (département de l'Aveyron), Bès-Bédène constitue une presqu'île pénétrant dans un océan de feuillus d'un des plus étroits méandres de la rivière Selves. La curiosité géologique de cet éperon rocheux s'allie à la qualité du bâti, traditionnel des constructions de la Viadène, pour constituer un site naturel remarquable. Il bénéficie aujourd'hui d'une gestion très qualitative assurée par la commune mais ne dispose d'aucune protection permettant la préservation de ce paysage et de ce patrimoine exceptionnels. Afin de remédier à cette absence de protection, l'État et les collectivités ont lancé en 2019, une démarche de classement du site. La procédure locale a débouché sur un avis favorable du commissaire enquêteur et de la commission départementale des sites. Elle se poursuivra en 2020 par un passage en commission nationale puis un décret de classement.



1) Contournement de Baraqueville

L'opération du contournement de Baraqueville consiste en la mise à 2x2 voies de la RN88 sur une longueur de 14,5 km. Elle comprend également la création de 2 diffuseurs complets à Baraqueville (Marengo) et à Calmont (Les Molinières).

Après cinq années de travaux, la première partie du contournement de Baraqueville par la RN88 entre l'échangeur de Marengo (Baraqueville) et l'échangeur des Molinières (Calmont, côté Rodez) a été mise en service les 14 et 15 octobre et inaugurée le 29 octobre 2019.

Les travaux de la déviation se poursuivent sur la section comprise entre Marengo et le raccordement avec la 2x2 voies existante à La Mothe.

Les ouvrages et rétablissements des voies coupées par la future route nationale sont désormais réalisés et les travaux de terrassements sont en cours.



2) Lancement de l'enquête publique de la dénivellation des giratoires de la RN88 en traversée de Rodez

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL Occitanie est maître d'ouvrage du projet de dénivellation sur la RN 88 des carrefours giratoires de Saint-Félix, les Moutiers et Saint-Marc situés sur les communes de Rodez et d'Onet-le-Château. Il s'agit de répondre à un objectif d'amélioration des conditions de circulation sur la rocade de Rodez.

L'année 2019 a été consacrée à la finalisation des études préalables à l'enquête publique avec l'appui du Service d'Ingénierie Routière de la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest. Le dossier d'enquête publique a fait l'objet en avril 2019 d'une concertation inter-services de l'État et des collectivités territoriales. Une soixantaine de services ont été consultés.

Cette étape a permis de vérifier la conformité du dossier aux exigences réglementaires et de le faire évoluer pour une meilleure approche du contexte territorial avant transmission à l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) qui a rendu son avis sur le dossier le 6 novembre 2019. La DREAL a rédigé un mémoire en réponse à cet avis qui est intégré au dossier d'enquête.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique a été signé le 13 décembre 2019 par la Préfète de l'Aveyron.



1) Action Cœur de Ville

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, le programme Action Cœur de Ville visant la revitalisation des villes moyennes, a labellisé pour le département les communes de Rodez, de Millau et de Villefranche-de-Rouergue.

En 2019, la ville de Millau a demandé l'homologation de la convention Action Cœur de Ville en convention d'Opération de Revitalisation des Territoires. Ce nouvel outil a pour vocation de déployer certains outils spécifiques sur le territoire (dispositif fiscal De Normandie, suspension des demandes d'autorisations commerciales...).

Dans le cadre de l'accompagnement financier, ce sont plus de 3 millions d'Euros (hors financements liés au contrat de plan État Région) qui ont été attribués en 2019 sur des projets en lien avec Action Cœur de Ville. Ces subventions sont également complétées par les financements de l'ANAH, pour lesquelles les communes lauréates disposent d'une facilité d'accès pour la requalification de leurs centres-villes.

2) Schéma de cohérence Territoriale et Planification de l'urbanisme Intercommunale (SCOT et PLUI)

Fin 2019, le département comprend 4 territoires de SCOT, dont celui du Figeacois qui concerne 6 communes aveyronnaises. La DDT a accompagné de façon rapprochée l'élaboration du SCOT du Centre-Ouest-Aveyron (123 communes et 153 000 habitants), dont le projet a été arrêté en juillet 2019. La DDT a également accompagné en 2019 les projets sur le territoire du Lévézou, à travers le nouveau SCOT, prescrit en juin 2018 et les PLU émergents, portés par les deux communautés de communes.

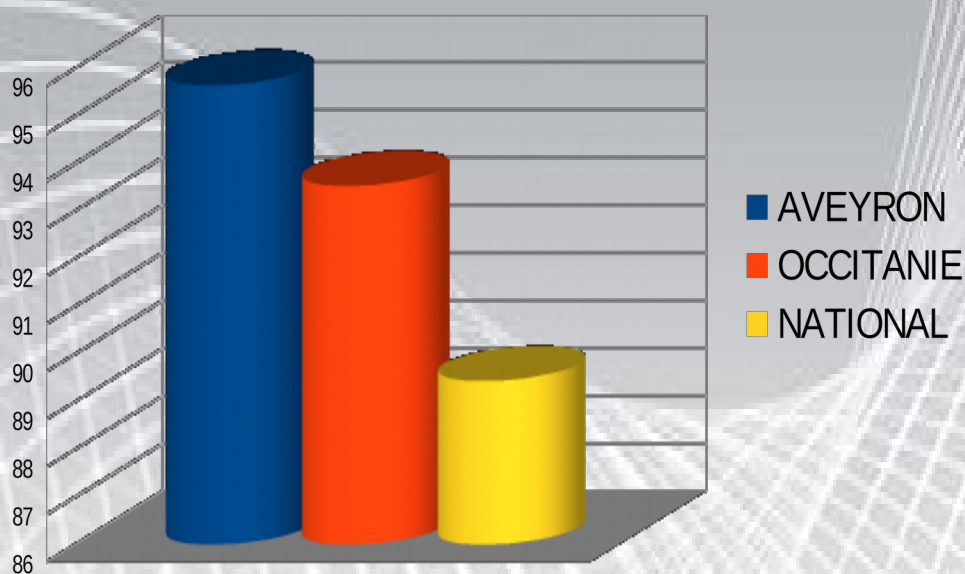
En 2019, 2 nouvelles procédures intercommunales de Plans Locaux d'Urbanisme ont été prescrites et une communauté de communes a pris la compétence en matière de planification. A ce jour, seuls 2 EPCI-FP ne disposent pas de cette compétence.



Élément majeur de la modernisation de l'action et de la gestion publique, la DDFP accompagne les collectivités locales dans le passage à la dématérialisation de leurs échanges avec leur comptable mais aussi désormais avec leurs créanciers.

L'Aveyron est au rendez-vous de ces étapes importantes dans la réforme des modes de travail et d'échanges afin de gagner en efficacité, productivité et en diminuant l'impact environnemental pour tendre vers le « Zéro papier ».

Pourcentage des budgets proches de la dématérialisation en 2019



A ce titre, l'obligation de proposer une offre de paiement par internet aux usagers au 1^{er} juillet 2019 concernait près de 38 collectivités dont les recettes annuelles sont supérieures à 1 million d'euros ou 6 millions d'euros pour les établissements publics de santé.

Bilan d'activité de la délégation locale de l'ANAH 2019

L'activité 2019 a été marquée par une forte progression du nombre de logements aidés dans le domaine des économies d'énergie, due principalement à une nouvelle subvention qui prend en compte les travaux ponctuels dans les logements des propriétaires occupants.

Cette massification des aides est une volonté gouvernementale d'aider les ménages les plus fragiles dans le domaine de la transition énergétique.

Parallèlement à cette évolution des aides qui se renforcera en 2020 avec des possibilités accrues, la dématérialisation des demandes se poursuit ce qui accélère l'accès aux aides pour les propriétaires, qu'ils soient bailleurs ou occupants.

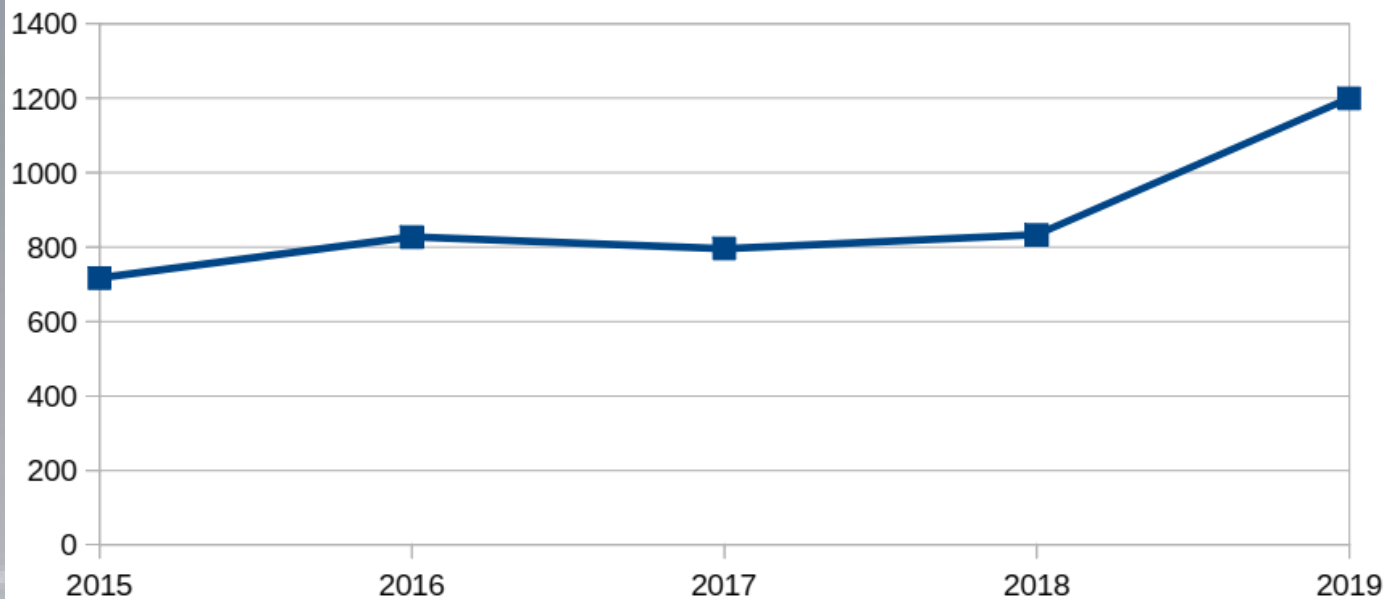
En 2019, ce sont un peu plus de 9 000 000 € qui ont été apportés par l'ANAH (en 2018, ce sont 7 300 000 € qui ont été attribués) pour subventionner la réhabilitation de 1 200 logements, générant ainsi pour le territoire départemental environ 19 000 000 € de travaux.



**DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON,
Direction Départementale des Territoires,
Agence Nationale de l'Habitat**

Évolution du nombre de logements subventionnés

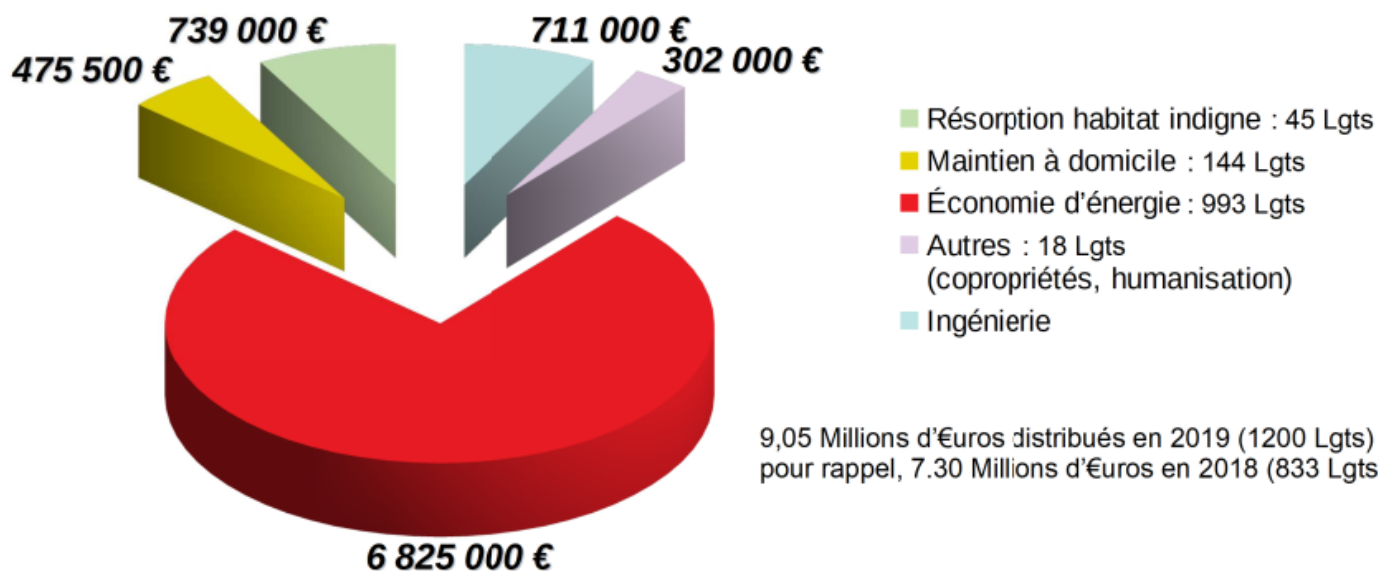
2015 à 2019



**DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON,
Direction Départementale des Territoires,
Agence Nationale de l'Habitat**

Anah, activité 2019

Répartition des montants de subvention par thématique



La Politique Agricole Commune (PAC)

Depuis 2015, l'instruction des aides de la PAC connaissait un retard au niveau national. Ce retard était principalement dû aux conséquences d'audits conduits entre 2008 et 2012 par l'Union européenne et nécessitant de revoir fondamentalement les modalités de déclarations des surfaces agricoles par les agriculteurs. En parallèle, 2015 a été l'année de mise en œuvre de la réforme de la PAC.

Cette situation a entraîné des retards dans le versement des aides.

Un dispositif exceptionnel d'apport de trésorerie remboursable (ATR) a été mis en place dès 2015 par l'État, afin d'éviter un impact financier trop important à cause du décalage du calendrier de versement des aides de la PAC.

En 2019, dans la continuité de 2018, les aides ont été payées sans retard y compris les aides pour l'agriculture biologique et les mesures agri-environnementales.

Pour la première fois, le paiement de toutes les aides de la PAC se fait selon un calendrier « normal ».

Le fonctionnement de la PAC



Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (Dotation aux Jeunes Agriculteurs - DJA)

De nouveaux critères de modulation de la DJA ont été mis en place en 2017 en Occitanie afin d'harmoniser les règles au sein des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Par ailleurs, le montant de la DJA ainsi que les différentes modulations ont été revalorisés.

En 2019, 132 jeunes exploitants se sont installés avec la DJA sur le département.

Ce nombre en légère baisse par rapport à 2018 reste cependant au-dessus de la moyenne de ces cinq dernières années (123 installations aidées par an).

Grâce à la révision des critères de modulation et des montants associés, le montant moyen par dossier est en augmentation passant de 39 621 € en 2017 à 42 759 € en 2019 pour un montant total engagé au titre de la DJA dans le département de 4,5 millions d'euros en 2019.

La part des femmes s'installant dans l'Aveyron est de 26 %, niveau très proche de celui de la région.

L'Aveyron se démarque par contre par une part plus importante des installations en forme sociétaire : un peu plus de 70 % des jeunes s'étant installés en 2019 l'ont fait au sein d'une société alors qu'ils ne sont que 63 % à le faire en Occitanie.

Ces chiffres illustrent une forte dynamique de l'installation dans l'Aveyron.



Récapitulatif des subventions et interventions de l'État en 2019

Les subventions et interventions de l'État dans le département de l'Aveyron pour l'année 2019 se maintiennent à un niveau élevé.

MISSIONS	SUBVENTIONS / INTERVENTIONS ETAT	Fonds européens
Agriculture et Forêt	92 550 852,00	194 233 920,00
Logement et Ville	13 917 572,00	
Solidarité insertion et égalité des chances	4 967 289,00	
Éducation	7 305 889,00	
Santé et sécurité sanitaire	1 127 071,00	
Routes - Transport et sécurité routière *	1 840 687,00	
Environnement et Prévention des risques naturels	11 929 094,00	158 389,00
Prévention de la délinquance (FIPD, MILDECA, DILCRA)	191 233,00	
Emploi - Formation	9 319 918,00	
Sport - Vie associative	836 790,00	
Culture et Patrimoine	3 318 182,00	
Immigration et asile - Intégration et accès à la nationalité française	1 859 614,00	
Dotations globales de fonctionnement - dotations de compensation et dotations de péréquation	266 701 376,00	
Crédits d'intervention	21 893 865,00	
TOTAL	437 759 432,00	194 392 309,00
TOTAL GENERAL *	632 151 741,00	
* Données hors DREAL Occitanie		

Pour aller plus loin ... quelques chiffres

Fiscalité :

L'Aveyron compte 161 832 foyers fiscaux dont 47 % d'imposables (données IR/renus 2018).

Le montant d'impôt sur le revenu encaissé au titre de l'impôt sur les revenus 2018 est de 188 848 958 euros.

Le montant des recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties de la même année s'élève à 69 176 055 euros.

Le taux de télédéclarants en Aveyron, 48,48 %, est en fort retrait par rapport à la moyenne de l'Occitanie, 57,20 %.

Le prélèvement à la source (PAS) est en place depuis le 1^{er} janvier 2019. Il donne lieu à la souscription en Aveyron de 8 300 déclarations mensuelles PAS par les employeurs dont 94,98 % d'employeurs privés et 5,02 % d'employeurs publics.

Le montant des prélèvements PAS payés entre septembre 2019 et mai 2020 s'est élevé à 54 585 462 euros.

Education Nationale :

Les effectifs de l'Education Nationale pour le département de l'Aveyron connaissent une tendance baissière pour le premier degré depuis plusieurs années et dans une moindre mesure pour le second degré public.

17 371 élèves étaient scolarisés dans le premier degré en 2018 pour 16 900 en 2019 et 400 de moins pour 2020

Au second degré public, nous sommes passés de 13 004 élèves en 2018 à 12 961 en 2019 et 12847 pour 2020.

L'enseignement privé sous contrat secondaire en revanche se conforte légèrement puisque de 6 764 élèves étaient scolarisés en 2018 pour 6 829 en 2019 et 6 862 attendus en 2020.

Téléphonie mobile :

En 2019, 14 nouveaux sites ont été inscrits par arrêté ministériel au titre de la couverture ciblée en téléphonie mobile.

Au 1^{er} octobre 2020, 14 nouveaux sites sur les 20 inscrits dans l'arrêté du 4 juillet 2018 avaient été mis en service.



Madame Valérie MICHEL-MOREAUX
Préfète de l'Aveyron



Madame Michèle LUGRAND
Secrétaire générale de la Préfecture de l'Aveyron



Monsieur Patrick BERNIÉ
Sous-préfet de Millau



Madame Pascale RODRIGO
Sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue



Préfète de l'Aveyron



@Prefet12



#Prefet12

Préfecture de l'Aveyron

Place Charles de Gaulle, BP 715, 12007 RODEZ
CEDEX

Accueil du public : centre administratif Foch – Accès
place Foch

Téléphone : 05 65 75 71 71

Courriel : prefecture@aveyron.gouv.fr

Site internet : <http://www.aveyron.gouv.fr>



Conclusion :

Comme en témoigne ce rapport, l'État a poursuivi en 2019 ses missions d'intérêt général en faveur de la sécurité des personnes et des biens, dans un souci constant d'accompagnement des citoyens les plus vulnérables et les plus éloignés de l'emploi et d'aménagement des territoires, en particulier ruraux.

Ces missions n'auraient pu être exercées de manière aussi efficiente sans un travail de partenariat mené avec l'ensemble des élus et des forces socio-économiques du département, partenariat que je salue pour sa qualité et sa richesse.

Etat, élus, chambres consulaires, agences et services départementaux, œuvrons tous dans un objectif commun, celui de prévenir, protéger, accompagner et aider.

Je forme le vœu que nous puissions tous continuer à travailler dans ce même esprit de soutien à nos concitoyens et à nos territoires. Je souhaite également que la crise sanitaire d'ampleur que nous traversons depuis quelques mois n'altère en rien le résultat de nos efforts partagés voire même qu'elle les renforce dans la recherche toujours plus poussée de l'intérêt de notre département et de ses habitants.

Valérie MICHEL-MOREAUX



ISSN 2268-5278 (en ligne)
ISSN 1776-9671 (imprimé)